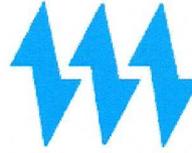


SOMELEC

Date : 17-11-2023

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****4615****Matériels Réseaux
électriques****DA N° 000229/22 DTER-DCERTN du
15/11/2023****Date d'ouverture : Jeudi 23 Novembre 2023 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Transformateurs H61- 33/04 KV - 160 KVA**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Transformateur de type H61, ONAN à huile minérale sans plomb 33/04 KV , 160 KVA	U		4
NB : Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue et de préciser le délai de livraison.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de livraison : **Magasin**
- 4) **Délai de livraison : Immédiat**
- 5) Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée.

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux
 Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

(Handwritten signature and date: 17/11/23)